

## **Message du Secrétaire général à l'occasion de la Journée internationale de la diversité biologique**

**Le 22 mai 2004**

La diversité biologique procure à l'homme les biens indispensables à sa survie et remplit des fonctions écologiques essentielles. Il est à présent admis qu'elle est indispensable au développement durable, à l'élimination de la pauvreté et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Cette année, le thème de la Journée internationale qui lui est consacrée, à savoir « La diversité biologique : des vivres, de l'eau et la santé pour tous », souligne à quel point elle est nécessaire à la sécurité alimentaire, à l'approvisionnement en eau et à la préservation de toute la panoplie des remèdes ancestraux et des produits pharmaceutiques contemporains issus des richesses biologiques que recèle la planète.

Depuis la tenue, en 2002, du Sommet mondial pour le développement durable, à l'occasion duquel les gouvernements se sont engagés à parvenir d'ici à 2010 à un ralentissement sensible du rythme de l'appauvrissement de la diversité biologique, celle-ci occupe une place de plus en plus importante dans les assemblées où sont débattues les questions du développement humain et de la survie de la planète. Les gouvernements commencent à se rendre compte que la Convention sur la diversité biologique et le Protocole sur la prévention des risques biotechnologiques qui s'y rapporte, ainsi que les processus que l'adoption de ces deux instruments a mis en train, sont essentiels à la conservation et à l'exploitation durable de la biodiversité et au partage juste et équitable des avantages que nous tirons de l'utilisation des ressources génétiques.

Au cours des 12 derniers mois, un certain nombre de progrès ont été accomplis. Ainsi, le Protocole de Carthagène sur la prévention des risques biotechnologiques est entré en vigueur en septembre dernier. Les Parties à la Convention ont adopté des indicateurs qui permettront de mesurer les progrès par rapport à l'objectif de 2010. Elles ont aussi décidé d'appuyer la mise au point et la négociation d'un instrument international régissant l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages qui en découlent.

Toutefois, ces initiatives et toutes les autres mesures qui sont prises doivent être étayées par des politiques nationales appropriées et bénéficier de fonds et de ressources techniques supplémentaires. En outre, il ne faut pas oublier que les gouvernements ne sont pas les seuls responsables de la préservation de la diversité biologique. Chaque personne, chaque groupe humain, chaque organisation, qu'elle soit privée, publique, nationale, internationale ou non gouvernementale, se doit de faire évoluer la situation, par l'éducation et par l'exemple, en vue de mettre un terme au gaspillage et à la destruction inconsidérés ou délibérés des ressources. Nous avons tout intérêt à le faire.

Si nous ne parvenons pas à freiner l'appauvrissement de la diversité biologique, nous nous exposons à des conséquences tragiques. Notre priorité absolue doit être d'assurer la bonne santé et le bon fonctionnement des organes vitaux de la planète – sur terre, sur mer et dans les airs. Cette Journée internationale est l'occasion de nous engager à nouveau à faire mieux comprendre la valeur de la

diversité biologique, partout dans le monde et, surtout, à n'épargner aucun effort pour préserver cette inestimable source de vie.